

COMBLES-EN-BARROIS Patrimoine

# Une souscription pour protéger l'église

**Symbole de l'histoire du village, l'église de la Nativité a été construite il y a plus de 500 ans. En quatre ans, la municipalité avait déjà réalisé pour 100 000 euros de travaux. Avec le soutien de la Fondation du patrimoine, une collecte en ligne a été mise en place.**

Cette église est vraiment un très bel édifice, presque plus impressionnant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Avec son marquage Renaissance affirmé, une voûte nervurée exceptionnelle dans le secteur », décrit Anthony Koenig, le délégué départemental de la Fondation du Patrimoine.

Véritable joyau architectural des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, symbole et mémoire de l'histoire du village de Combles-en-Barrois, l'église de la Nativité-de-la-Vierge souffre cependant des affres du temps. Heureusement, pour la protéger et lui redonner un lustre terni par les siècles, la municipalité veille. Et n'hésite pas à délier les cordons de sa bourse.

## Conforter la façade

« En quatre ans, cela fait déjà près de 100 000 € de travaux réalisés. Et maintenant, nous allons démarrer une deuxième tranche pour conforter la façade et la remettre dans le même état que la partie déjà restaurée il y a trois ans », lance Francis Jouron, le maire.



**Une convention a été signée entre la municipalité comblaise et la Fondation du patrimoine représentée par Anthony Koenig, pour protéger l'église.**

Les élus projettent aussi des travaux intérieurs, avec la fixation de pierres qui menacent de tomber et la pose de témoins pour vérifier l'évolution des fissures. Autant de travaux qui vont engendrer des dépenses.

## Participation à la sauvegarde

« Comme la fois précédente, nous faisons appel à la générosité du public pour nous aider dans notre démarche. Nous considérons que le fait d'associer nos compatriotes à la sauvegarde de notre patrimoine est une preuve d'attachement à notre commune », souligne le maire. C'est pourquoi

la municipalité a de nouveau sollicité la Fondation du patrimoine pour mener à bien la poursuite de cette restauration.

Entouré de ses adjoints et du dé-

légué départemental Anthony Koenig, Francis Jouron a autorisé la convention permettant à la Fondation de France de mettre en place la collecte de fonds.

## Mode d'emploi pour faire un don

Se connecter sur [www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-combles-en-barrois](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-combles-en-barrois) et suivre les instructions. Possibilité aussi de faire un chèque à l'ordre de la Fondation du patrimoine, 62 avenue de Metz 54000 Nancy, ou de le déposer à la mairie de Combles.

Le donateur bénéficie d'une réduction d'impôt de 66 % du d